

sensibilisation et information sur les violences domestiques

violenCe

La loi sur les violences domestiques – en vigueur depuis le 1er janvier 2017 – donne le mandat à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) d'informer et de sensibiliser sur cette problématique.

Dans ce cadre et en collaboration avec l'association Point du Jour, l'OCEF propose des modules de formation et d'information gratuits :

- **Modules de sensibilisation - 2 heures - intégrables à des colloques ou des assemblées générales, par exemple**
- **Modules de formation - 4 heures - adaptés à des petits groupes et permettant d'approfondir la compréhension du phénomène**
- **Modules ad hoc, sur demande**

Ces modules permettent d'acquérir une compréhension dynamique et intégrée des violences domestiques, en abordant les notions d'emprise et de dépendance spécifiques au sujet. Ils donnent aussi des outils pour dépister les personnes potentiellement concernées (victimes ou auteur-e-s) et les orienter au sein du réseau d'aide.

Rappel : en Valais en 2016, les violences domestiques étaient la cause de 2 homicides et 6 tentatives d'homicide ; ils représentaient aussi plus de 800 infractions et près de 450 victimes, selon les statistiques de la police cantonale.

► **Public cible**

Toute personne œuvrant auprès de personnes potentiellement concernées par les violences domestiques

► **Méthode**

Présentations et échanges alliant connaissances théoriques et informations pratiques

► **Formatrice**

Anne Couturier, Responsable de l'accueil, Association Point du Jour, Master en Travail social et politiques sociales

► **Lieux, horaires et dates**

Les modules sont organisés sur demande, dans tout le Valais romand

► **Prix**

Gratuit

► **Informations, inscription**

contacter l'OCEF par egalite-famille@admin.vs.ch
ou 027 606 21 20.